



## Droit du propriétaire sur les sous locations

-----  
Par Signuxe

Je loue un local professionnel à mon propriétaire. Je suis autorisée à sous louer, contractuellement. J ai deux sous locataires. Pour fêter la nouvelle année, mon propriétaire me demande un surcoût de 90 euros par sous locataire. Est ce autorisé ? De plus, je souhaite connaître comment fonctionne l augmentation mensuelle par an des loyers. Mon propriétaire augmente de 90 euros par an ce que je trouve beaucoup...  
Merci pour vos réponse à ses questions et bon week end !